

LES DECISIONS

- Compte financier 1992.
- Décision Budgétaire Modificative N°3.
- Subventions "No man's land", association sportive et association des directeurs d'IUT.
- Accords de coopération avec l'Université Technique de Graz et l'université d'Aberdeen.
- Transfert de postes de Lille III à Valenciennes pour le DEUG LEA.
- Compte rendu du 15 avril 1993.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Le jeudi 17 juin 1993, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a présenté les grands axes de sa politique aux présidents d'universités. Claude Tournier résume le texte lu par le ministre (une copie de ce texte est disponible dans chaque composante) :

- restructuration autour de grands pôles : enseignement supérieur et recherche, administration générale, ressources humaines et financement.
- déconcentration en confiant aux universités la gestion des personnels et le régime financier (pour la rentrée 95/96).
- proposition de loi pour adapter les universités au contexte local.
- un seul contrat d'établissement : enseignement et recherche.
- le programme SAN REMO (moyens attribués aux universités par le ministère) est maintenu mais sera adapté (par exemple pondération des dotations par un indicateur de réussite aux examens).
- développement de la recherche et notamment de la recherche industrielle dans le contexte de guerre commerciale. Priorité au programme "aéronautique civil" pour la technologie.
- le titre d'ingénieur maître des IUP pourrait relever de la commission du titre d'ingénieur.
- critiques des IUFM qui seront maintenus mais réformés.
- les constructions du programme "Université 2000" ont pris trop de retard, notamment en raison des procédures trop lourdes.
- livre blanc pour l'analyse des besoins en personnels AITOSS.

A propos de la proposition de loi, plusieurs conseillers dénoncent l'absence de concertation ; le conseil adopte la motion suivante (unanimité moins deux abstentions).

"Le Conseil d'Administration de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, réuni le jeudi 24 juin 1993, s'étonne qu'une proposition de loi aux enjeux très importants, à savoir la proposition n° 311, relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, puisse être déposée à l'Assemblée Nationale et proposée à une discussion sans aucune concertation préalable avec les intéressés (Conférence des Présidents d'Universités, Conseil National pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, Conseil d'Administration des universités, associations représentatives des personnels et des étudiants...) et proteste contre cette pratique inacceptable".

Le point sur les constructions en cours ou en projet est présenté par Michel Delhaise : l'extension ENSI, 650 m², devrait être mise en service pour la rentrée 93. L'extension bibliothèque universitaire, 1500 m², doit commencer à la fin de l'année civile. Le gymnase pourrait être prêt en octobre 1993. Au pôle des Tertiales à Valenciennes les délais sont respectés, les amphis devraient être terminés en février 1994. Au pôle de Cambrai le début des travaux se fera en juillet 1993. Au pôle de Maubeuge le choix de l'entreprise sera déterminé en juillet et les travaux commenceront en novembre 1993. La mise en service de l'extension sciences ne pourra pas avoir lieu avant janvier 1995 en raison de la lourdeur de la procédure, la construction proprement dite ne nécessitant qu'une dizaine de mois. Pour le logement des étudiants, une première tranche sera mise en service en octobre 1993 aux Tertiales ; une autre résidence est en construction à Aulnoy.

A propos de la visite du Premier Ministre à Valenciennes, Monsieur Kloeckner informe le conseil que la Chambre de Commerce et d'Industrie a notamment demandé la création de 40.000 m² supplémentaires pour l'Université et le classement du Hainaut en région d'objectif 1, ce qui donnera droit à des subventions spécifiques de la CEE.

Le Président informe le Conseil des bénéficiaires de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI).

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 15 avril 1993 est adopté à l'unanimité, moins deux abstentions.

COMPTE FINANCIER 1992

L'analyse globale présentée par Caty CAMION fait apparaître :

- Augmentation des étudiants et des diplômés : la part des droits universitaires dans les ressources totales (hors amortissement et constructions) augmente : 4,4 % en 1990, 5,9 % en 1992 à 6.552.000 F.

- Stabilisation du sous-encadrement en enseignants, avec de très fortes disparités, la part des heures complémentaires étant toujours très élevée avec 11,8 % des dépenses. La situation des AITOSS s'aggrave.

- Insuffisance de locaux : le poste des locations (près de 10 millions de F) a été multiplié par 3,5 par rapport à l'an dernier.

- Total des recettes (hors constructions) : 111.911.000 F. Total des dépenses 107.483.000 F, . Formation continue en baisse de 6,6 %. Taxe d'apprentissage en hausse de 7 %. Les réserves réelles sont de 22.624.710 F. Elles permettent d'assurer le fonctionnement normal avant l'encaissement, tardif, des subventions annuelles. Le compte-financier est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3

Une décision gouvernementale diminue de 40 % les dotations d'équipement prévues par le contrat d'établissement. Le versement de ces 40 % (1.350.000 F) devrait se faire au début de 1994. Cette décision entraîne donc des DBM négatives.

Le conseil émet une vive protestation et approuve à l'unanimité, moins 6 abstentions, la proposition de DBM n°3.

SUBVENTIONS

A l'unanimité le conseil accorde 3 subventions à :

- l'association "no man's land" : 10.000 F pour la représentation d'un spectacle multi-média à Anzin, organisé par des étudiants de la filière arts et communication de l'ILLA.

- l'association sportive : 33.000 F pour financer les frais de déplacement des équipes de l'université qui ont réussi à se qualifier pour les phases finales des coupes de France.

- l'association des directeurs d'IUT : 3.500 F.

ACCORD DE COOPERATION

L'ENSIMEV a créé un réseau européen ERASMUS en mécanique-énergétique : il fonctionne actuellement avec les universités de Berlin (Technische Universität), Goteborg (Chalmers university of technology) et Graz (université technique) en Autriche. Ce réseau, initié et coordonné par l'ENSIMEV, devrait s'étendre aux universités de Barcelone, Aberdeen, Edimbourg, Trondheim (Norvège), Tampere (Finland) et à l'Institut royal de technologie de Stockholm (Suède).

Le conseil approuve à l'unanimité le projet d'accord de coopération avec l'université technique de Graz et l'université d'Aberdeen.

POLE DE CAMBRAI

Les DEUG d'histoire et de langues étrangères appliquées enseignés à Cambrai par l'Université de Lille III ont été rattachés à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Ce rattachement implique le transfert des postes : 3 postes de maître de conférences (anglais, espagnol, allemand), 2 postes de lecteur (allemand, espagnol), 1 poste de professeur certifié (sciences économiques) pour ce qui concerne la filière LEA.

A l'unanimité le conseil accepte le transfert de ces postes.

DIVERS

Monsieur Philippe est informé sur la légalité de la perception de frais de dossier (avis de la commission des finances).

- Le calendrier de l'année universitaire 93/94 comporte deux erreurs pour l'IUT (lire lundi 20 décembre 93 et non pas 18 décembre, et pour l'ILLA (lire samedi 23 avril 1994 et non pas 16 avril 1994).

- Un document de deux pages intitulé "Le centre IUFM de Valenciennes", situation et perspectives au 21 juin 1993 a été distribué aux conseillers. La page 2 présente les effectifs et leurs prévisions pour l'an prochain (500).

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Messieurs Kloeckner, Philippe, Richez.

Collège A : Madame Pion, Messieurs Angué, Hörling, Moriamez, Rouvaen, Tournier.

Collège B : Mesdames Camion, Levin. Messieurs Del Campo, Desrumaux, Nogacki, Raviart, Waxin.

AITOSS : Madame Cleuet. Messieurs Balenghien, Malaquin.

Usagers : Messieurs Cayet et Naar.

Membres de droit : Monsieur Van Ceulebroeck.

Invités : Mademoiselle Steiner. Messieurs Delhaise, Dorobisz, Machelart, Petit.

Excusés :

Messieurs Bocquet, Bridoux, Carpentier, Castelain, Leman, Delquignies, Guillaume, Morage, Thiémé, Thierry.

Ont donné pouvoir :

Messieurs Parent et Grimaldi à Monsieur Richez, Monsieur Morage à Monsieur Philippe, Monsieur Guillaume à Monsieur Kloeckner, Messieurs Bourton et Flamme à Monsieur Tournier, Monsieur Massy à Monsieur Hörling, Monsieur Malvache à Monsieur Angué, Messieurs Dechy et Tison à Madame Camion, Monsieur Gadron à Monsieur Del Campo, Monsieur Martin à Monsieur Cayet.